

NEWSLETTER 16

Merci de soutenir notre travail, 100% bénévole

Nous avons des frais pour aider les oppositions et recours. Depuis 2019, nous nous sommes occupés de 197 oppositions, 150 autorisations et de 32 recours en 1^{ère} instance et 3 sont en préparation. Un premier dossier en 2^{ème} instance partira dans le mois et d'autres vont venir. De plus, nous avons 16 dossiers dans lesquels nous sommes parties prenantes. C'est un travail énorme pour notre petite structure.

Besoin d'aide financière de manière urgente pour que nous puissions soutenir les dossiers qui sont en justice financièrement et pratiquement, particulièrement ceux qui poursuivent en 2^{ème} instance leur action en justice.

Association 5G moratoire pour la Suisse

Postfinance- CCP: 15-197895-0 - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève

Pour ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas payer avec le E-banking, Cliquez sous le lien [bulletin de versement](#)

Consultez le site www.5gmoratoirepourlasuisse.ch régulièrement pour connaître les dernières mises à l'enquête et autorisations en temps réel.

Attention, **notre site a été attaqué** à plusieurs reprises: si vous observez des liens erronés ou qui ne fonctionnent pas, merci de nous l'indiquer par mail à info@5gmoratoirepourlasuisse.ch.

Il y a également eu des dysfonctionnements avec notre liste d'envoi : si vous souhaitez vous désabonner merci également de nous le signaler en envoyant un mail à info@5gmoratoirepourlasuisse.ch.

ACTUALITES

Communiqué de presse 16.01.2023 : "[Un travail de synthèse de l'Université de Neuchâtel montre : Les rayonnements non ionisants endommagent les insectes](#)"

Excellent documentaire à voir sur l'électro hyper sensibilité : [Carte blanche aux électro hyper sensibles](#) et la chaîne YouTube [Ma vie en mode avion qui traite de l'électrosensibilité](#)

Pour les électro hyper sensibles, site à consulter **ICI**

À savoir !! [Les antennes urbaines s'enterrent en Suisse](#)

Wifi, ondes GSM, antennes relais ,rayonnements haute tension : Quels dangers réels pour notre santé ?
Un scientifique fait le point. [En savoir plus](#)

Pétition européenne : [STOP 5G avant le 1er mars 2023](#)

IMPORTANT : Pour connaître une partie des problèmes actuels liés à la 5G et sa mise en place consultez [la lettre de l'association Gigahertz au conseil des Etats](#) et ses deux fiches traduites en français, sur la mesurabilité et l'absence d'un système de sécurité.

Une recherche demande une évaluation indépendante : remise en question de la sécurité des limites actuelles d'exposition aux RFR en rapport direct avec la 5G

1 NOUVELLE MISE À L'ENQUÊTE

6.02.23 Consultez le lien [Chemin de la gravière 5, Genève-Plainpalais](#)

10 NOUVELLES AUTORISATIONS

31.01.23 Consultez le lien [Rue du Nord 44, Hermance](#)

02.02.23 Consultez le lien [Route de Chancy 59, Chancy](#)

07.02.23 Consultez le lien [Chemin des Pâquerettes 1D, Lancy](#)

08.02.23 Consultez le lien [Rue de la Calle 25, Onex](#)

10.02.23 Consultez le lien [Route de Frontenex 76, Genève-Eaux-Vives](#)

10.02.23 Consultez le lien [Avenue Cardinal-Mermillod 36-40, Carouge](#)

14.02.23 Consultez le lien [Chemin De-Sales 19, Vernier](#)

14.02.23 Consultez le lien [Rue de la Navigation 1, Genève-Cité](#)

14.02.23 Consultez le lien [Chemin de Riantbosson 17, Meyrin](#)

15.02.23 Consultez le lien [Avenue Théodore Flournoy 8, Genève-Eaux-vives](#)

Depuis le 14 janvier 2022, en seulement une année suite à la **modification de l'ORNI de décembre 2021 150 dossiers ont été autorisés.**

Pour les autorisations, nous avons mis en place des aides pratiques pour les personnes qui désirent faire un recours en 1^{ère} instance. Les personnes, doivent prendre contact le plus rapidement possible avec nous par mail. Nous essayons d'avertir les personnes signataires de la lettre de remarques qui ont laissé une adresse mail, au vu de la quantité, nous ne pouvons avertir que les personnes concernées. Un positionnement clair de chacun d'entre nous devient de plus en plus un acte de défense. Il ne faut rien lâcher, il est nécessaire de défendre nos droits.

POUR NOUS SOUTENIR

Nous avons des frais pour aider les oppositions et recours. 30 recours sont en cours.

Postfinance- CCP: 15-197895-0 - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève

Adresse courrier : CP 24 – 1223 Cologny

Avec nos très cordiales salutations.

Pour l'association

Ghislaine Jacquier

Association 5G moratoire pour la Suisse

Contactez-nous par mail : info@5gmoratoirepouurlasuisse.ch

Site : www.5gmoratoirepouurlasuisse.ch

Historique pour mémoire

Modification de l'ORNI en date du 17 décembre 2021

Risques liés à la 5G : sommes-nous des rats de laboratoire ? Le centre de recherche sur le cancer de l'OMS va évaluer les risques de la 5G mais pas avant 2025...

Téléphones portables et santé: les autorités suisses toujours aux abonnés absents !

Hypocrisie de Swisscom : aveu d'un danger pour les utilisateurs ou stratégie marketing ? voir leur article 8 conseils pour une « détox numérique »?

Témoignage d'une électrohypersensible qui doit vivre dans un mobile home

L'écocide depuis l'espace

Le passage à la 5G d'une antenne bernoise annulé

En Corée du Sud, des abonnés déçus par la 5G attaquent les opérateurs télécoms en justice : Lire l'article **ICI**

Des agriculteurs ruinés par les ondes électromagnétiques :

Ondes électromagnétiques : Dans la Sarthe, Patrick Pilon veut faire éclater « un scandale sanitaire »

Les dégâts des éoliennes sur les vaches : témoignage choc d'un agriculteur ruiné

Ce que vous avez besoin de savoir sur les dangers réels de la 5G : **interview du Professeur Belpomme qui met en garde sur « l'électrosensibilité une vraie pandémie »**

Pour compléter l'interview du Professeur Belpomme : **Epidémie électrosensible par Pierre Gilles-Bellin**

Le Contre la numérisation à l'école obligatoire (qui suppose une augmentation massive du rayonnement dès 4 ans pour les plus petits) Signez et partagez en masse la pétition sous École numérique : stop à la fuite en avant !

Billet d'humeur et non pas d'humour pertinent: l'empreinte écologique de la 5G (On en parle à la RTS Episode du 4 novembre 2022)

Linky : **Les dangers matériels et physiques du compteur Linky - Patrice Goyaud (Ligne droite)**

Comment le gouvernement veut imposer la 5G en France - Michèle Rivasi et Michel Sauvade

Interview bonus 27 sur Arte de Jean Pierre Raskin, professeur à l'École polytechnique de Louvain en Belgique et chercheur dans le domaine de la micro et nano-électronique, pose la question de l'intérêt de la 5G

Modification de l'ORNI en date du 17 décembre 2021



INFORMATIONS POUR MEMOIRE

Voir nos derniers communiqués et informations sur le site :

<https://5gmoratoirepourlasuisse.ch/communiques-de-presse-2/>

Lettre de remerciements du Mouvement Fédératif Romand (2.9.22) au conseiller fédéral Alain BERSET suite à son opposition à un projet d'antenne dans son village dans laquelle il est mentionné très clairement les effets délétères des ondes électromagnétiques sur le vivant **et pour lui suggérer d'engager une politique efficace de protection de la population.**

Swisscom a dû démanteler une **antenne à Bevaix (NE)** car elle a été prise sur le fait d'avoir modifié une antenne sans autorisation, Le mât d'antenne étant toujours en attente d'une décision de justice ! **Merci pour les personnes qui ont fait des recours de bien vérifier régulièrement les sites concernés.**

Concernant la motion de tous les dangers demandant un déploiement rapide de la 5G et de faciliter sa mise en place, la décision au niveau du Conseil des Etats a été reportée à la session du printemps.

La Commission des transports et des télécommunications du Conseil des États a prié l'administration de lui fournir des informations complémentaires sur le sujet d'ici là. **La CTT-E aimerait** notamment en savoir plus sur les procédés de mesure des valeurs limites d'émission. Elle a en outre chargé l'administration de compléter le rapport de monitoring du rayonnement non ionisant de juin 2022 concernant les lieux où se trouvent régulièrement des personnes particulièrement vulnérables. La commission estime qu'une décision dans ce domaine sensible devrait se fonder sur des informations aussi étayées que possible.

Bonne nouvelle concernant les compteurs linky : Enedis perd contre les personnes électrosensibles **ICI**

DOSSIER BELFAUX. En 2018, le conseiller fédéral Alain BERSET en tant que particulier dans son opposition contre un projet d'antenne dans son village, d'une (cliquez [ICI](#)), sont évoqués très clairement les risques pour la santé des ondes électromagnétiques d'origine technologique, ainsi que, très prémonitoire, l'augmentation potentielle des valeurs limites.

25.8.22 Consulter articles et reportages de la RTS (cliquez [ICI](#)) et le site <https://www.antennes-partout.ch/> pour plus de détails sur cette opposition.

Le préavis du Service des biens culturels pour le dossier Belfaux (article de la Liberté 31.8.22) montre des imprécisions et des inexactitudes.

27.7.22. **5G: L'INTOX CONTINUE : en savoir plus, cliquez [ICI](#)**

28.5.22 **Le directeur de Swisscom ne veut pas d'antennes devant chez lui : cliquez [ICI](#)**

ACTION URGENTE : Scandale modification de l'ORNI par le Conseil Fédéral le 17.12.21

En date du 17 décembre, le Conseil Fédéral a annoncé la modification l'ORNI (Ordonnance sur les rayonnements non ionisants) selon les demandes des opérateurs, c'était l'unique issue pour le lobby de rendre les facteurs de réduction illégaux, LEGAUX ! Provoquant une augmentation des normes de 5 V/m à au-delà de 22 V/m et avec un cumul jusqu'à 30 V/m ! Puisque le Conseil Fédéral veut ignorer la démarche démocratique, informons, exigeons de bas en haut à commencer par les communes et les cantons, ils sont responsables de ce qui se passe sur leur territoire, ainsi que de leurs administrés et de faire respecter nos droits.

Nous vous avons envoyé le matériel pour agir sur nos communes genevoises pour qu'elles agissent pour défendre leurs droits. Si vous n'étiez pas encore dans notre listing, vous pouvez nous demander les exemples de lettres par mail.

Bref suivi

Suisse Le 23.9.21 **la conférence des directeurs de la DTAP a recommandé aux cantons d'exiger la mise à l'enquête systématique pour toute modification mineure (cas dit « bagatelle) d'une antenne, y compris pour des « mises à jour » du matériel existant, donc il ne pourra ainsi plus y avoir de modifications faites en catimini. C'est toutefois une recommandation et ce n'est malheureusement pas contraignant.**

Fédéral : un répit la Commission des transports et des télécommunications du Conseil des États qui devait se prononcer sur la motion Wasserfallen acceptée le 17 juin 2021 par la majorité du Conseil national, a décidé, par 11 voix contre 2, qu'elle attendrait le rapport relatif au postulat « Pour un réseau de téléphonie mobile respectueux du développement durable » avant de se prononcer sur cette motion prévu pour au cours du premier trimestre 2022. Pour rappel : Cette motion demande d'installer la 5G rapidement et à bas coût. Il faut encore une acceptation des 2 chambres pour qu'elle soit acceptée. Ce qui augmentera la puissance des antennes déjà installées, augmentera les valeurs limites,

etc... Seules les interventions au niveau fédéral, les initiatives peuvent arrêter cette aberration écologique, sanitaire, sécuritaire. Nous vous conseillons à nouveau de soutenir toutes actions, initiatives locales, cantonales ou fédérales pour contrer la 5G. Ce n'est pas le moment de lâcher notre vigilance et notre détermination.

Pour mémoire Genève : Depuis l'énorme série des recours (le 12.2020) des opérateurs contre les décisions négatives du département, nous avons fait la demande avec les Quartiers Collaboratifs d'être partie prenante pour tous les dossiers (à ce jour 107). Le 13 septembre 2021, nous avons reçu avec le Quartiers Collaboratif **les nouvelles du Tribunal de 1^{ère} instance** ; la procédure pour **91** dossiers a été stoppée, ces dossiers sont renvoyés pour être ré-évaluer à nouveau par le département. **Pour les 16 dossiers qui poursuivent la procédure**, nous avons reçu une partie des dossiers pour les examiner le 30 septembre.

Il faut retenir que le Moratoire genevois est complètement mort suite à la décision du Conseil d'Etat du 28 avril 202, de non seulement de ne pas recourir contre la décision de la Chambre Constitutionnelle au TF mais aussi de traiter les dossiers en attente des opérateurs, ce que le département a déjà commencé à faire sur pression des opérateurs dès octobre 2020. La situation est encore plus floue depuis la réponse du Conseil d'Etat du 19 mai aux questions de Mme Chastonay nous ne savons pas quelle tournure va prendre la situation juridique. Suite à cette réponse Mme Chastonay a déposé une motion demandant que toutes les modifications dites « mineures » passent également par le processus de mises à l'enquête.

Juridique : Nous avons envoyé le 31 octobre 2021 nos remarques pour les 16 dossiers qui sont encore en procédure au Tribunal de 1^{ère} instance (TAPI), nous attendons maintenant la réplique des opérateurs.

Nous remercions les personnes qui peuvent nous soutenir financièrement pour que nous puissions faire face aux frais liés aux procédures, tout montant même minime est le bienvenu.

Pour mémoire situation au niveau fédéral : Les nouvelles ne sont également pas de bonnes nouvelles, l'Aide à l'exécution relative aux antennes adaptatives (5G) de la Confédération a été publiée le 23.2.21, et a été présentée comme une réussite pour faciliter la mise en place de la 5G sans augmentation des valeurs actuelles. Ce qui est faux, il y aura si il y a l'application de la nouvelle manière de calculer (la moyenne sur 6 mn et une réduction du facteur de réduction pour les antennes adaptatives) une forte augmentation du taux d'exposition des personnes et de l'environnement, **il pourra passer de 6 V/m jusqu'à 33 V/m !!** La situation est plus que précaire les initiatives et les actions politiques ont toutes leur importance.

L'initiative Saferphone, aux dernières nouvelles ne démarrera pas avant mai 2022..

L'INITIATIVE « Responsabilité en matière de téléphonie mobile ». Malheureusement, elle n'a pas atteint les 100'000 signatures, mais 92'515 signatures. L'initiative a été transformée

en pétition. C'est une déception, car le poids d'une initiative est bien plus important qu'une pétition. L'initiative de Fréquencia devrait démarrer en septembre, pour celle de Stop 5G nous ne savons pas encore. Il faut absolument que les deux obtiennent les 100'000 signatures. Si chacun signe et fait signer une dizaine de personnes au minimum autour de soi, c'est possible.

Association 5G moratoire pour la Suisse

info@5gmoratoirepourlasuisse.ch

www.5gmoratoirepourlasuisse.ch



Postfinance

CCP: 15-197895-0 - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève

Adresse courrier : CP 24 – 1223 Cologny